

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Éducation : impliquer les collectivités locales dans l'entretien des établissements scolaires

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

FORMALISER les points du partenariat entre les mairies des localités abritant les établissements secondaires et primaires nouvellement construits et le ministère de l'Éducation nationale, relatif à l'entretien de ces établissements. C'est, entre autres, les points évoqués entre les maires des communes d'Owendo, d'Akanda, de Ntoum et ceux des 6 arrondissements de Libreville et le ministre en charge de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama-Daouda, le 2 février 2022. C'était à la faveur d'une séance de travail au cabinet du membre du gouvernement.

Partenariat louable et ambitieux dont le bien-fondé a été perçu par les élus. "Nous allons voir ensemble avec le ministère de l'Éducation nationale nos axes

d'intervention en fonction de nos moyens. Car, il faut le préciser, les moyens des collectivités locales sont limités. Sinon, l'idée est bonne, les établissements sont dans nos localités, c'est tout à fait normal qu'en tant qu'autorités locales, nous puissions avoir un droit de regard sur ces établissements", a réagi Jeanne Mbagou, maire de la commune d'Owendo. L'entretien ici concerne essentiellement les espaces verts, la plomberie, le nettoyage et la sécurisation des infrastructures, et bien d'autres tâches, en vue de maintenir ces nouveaux établissements en parfait état.

Il faut souligner que ce partenariat va se matérialiser en application de certaines dispositions de la loi sur le fonctionnement des collectivités locales qui instruisent celles-ci de reverser 10 % de leurs revenus aux établissements scolaires de leurs localités respectives, en vue leur fonctionnement.



Échanges entre le ministre de l'Éducation nationale et les maires du Grand Libreville.

Rayan, au-delà de l'émotion

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

ON y a cru jusqu'au bout. Accroché à l'espoir (mince certes) de voir les sauveteurs mobilisés remonter, souriants, le petit Rayan Oram, 5 ans, coincé pendant cinq jours et quatre nuits au fond d'un puits asséché profond de 32 mètres, étroit et difficile d'accès. Le destin, hélas, en a décidé autrement: le garçonnet n'a pas survécu.

Amplifié par les réseaux sociaux et le direct des télévisions, ce drame du village marocain d'Ighrane a suscité une avalanche d'émotions à travers la planète tout le long du week-end écoulé. L'incroyable course contre la montre menée depuis cinq jours par les sauveteurs avait été suivie en direct par d'innombrables internautes. Et dès l'annonce du décès, samedi soir, par le cabinet royal, les hommages tant des anonymes que des célébrités sur les réseaux sociaux ont afflué du monde entier et dans toutes les langues. "Petit ange, tu t'es battu jusqu'au bout, un héros", a salué un internaute sur Twitter. "Il aura réussi là où des dirigeants, des médias ont failli. Il a réuni les peuples autour de lui", renchérrissait un autre internaute.



Moment intense, les sauveteurs viennent de sortir le petit corps des entrailles du puits abandonné.

"Épilogue tragique...", "Tristesse et choc au Maroc..." "La chute d'un enfant qui a rappelé au monde entier les valeurs de l'humanité"... les commentaires ont fusé hier dimanche dans la presse internationale. Vu du Gabon, ce drame doit interpellé. Comment ne pas saluer à propos la démarche entreprise, il y a peu, par le procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila

dans la Ngounié? Roger Damel Nguema Ondo avait, en effet, en compagnie des maires d'arrondissement, effectué une descente de sensibilisation et surtout de mise en garde dans la commune (L'Union du 1er février). Objectif: "éradiquer le phénomène des noyades d'enfants dans les puits et autres fosses septiques non sécurisés". L'exemple devrait faire école. Ici ou ailleurs.

Le clin d'œil de *lybek*

